

Comité provincial Namur

PV N° 8 – Réunion du lundi 04 janvier 2010

Mr Guy HENQUET, président, ouvre la séance à 20 heures 15.

Sont présents : Mme Carine DUPUIS-ETIENNE, Mrs Jean-Marie COLLET, Michel HASTIR, José LAUWERYS, Michel MESUREUR.

Est excusé : M. Benoit SAINTVITEUX

Invités présents : Mrs José NIVARLET, Michel REGNIER et Gérard TRAUSCH

Le Président Provincial présente ses vœux de bonne année aux invités et aux membres du CP ainsi qu'aux clubs de la province de Namur.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Benoit Saintviteux.

1. Approbation des PV

Le PV de la réunion du 7 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

M. Trausch évoque le PV du Groupe des Parlementaires.

2. Correspondance

- Invitation à la journée finale du Christmas Basket à Natoye.
- Organisation d'un clinic au BC Cerfontaine le 22 décembre.
- PV n°4 du Groupe des Parlementaires.
- Demande de M. Collard : toutes les notes de frais relatives à 2009 doivent parvenir à la trésorerie pour le 18 janvier au plus tard.
- demande de Yves Lamy : liste des arbitres désignés pour encadrer la JRJ du 10 janvier.
- Invitation à assister à la réunion des 3 Comités le 7 janvier à 19h30.
- Tracé du terrain provisoire du BC First Andenne : 24m sur 13m sera toléré pour les – de 12 ans.
- Réaction de M. Romnée suite au dernier PV concernant un problème d'arbitrage hors province. Réponse lui sera donnée par la Commission de Formation.

3. Calendrier – match arrêté

Rencontre 515121 : arrêté suite à une panne générale de courant. La rencontre est à rejouer. La Secrétaire prévient les clubs concernés. Les renseignements utiles (date et heure) doivent parvenir à la secrétaire pour le 20 janvier au plus tard.

4. Soumissions des Coupes de Province et BAB-BIP-BEN 2010

Les différentes soumissions ont été dépouillées. Les clubs seront avertis des résultats le plus rapidement possible. Le site sera mis à jour tout prochainement.
Nous remercions les nombreux clubs qui se sont associés à nos différentes manifestations.

5. Tour de Table

José Lauwerys : évoque le retrait des convocations d'un arbitre. Celles-ci lui ont été retirées car il avait abandonné son collègue pour le second match. Un courrier du club de Ciney nous est parvenu à ce sujet-là.

Coupes : les quarts de finale se sont bien déroulés malgré le temps. Un problème avec la rencontre de pupilles filles entre Fraire et le First. Seuls les arbitres étaient présents. Il prend ses renseignements auprès des clubs.

JRJ : 4 jeunes arbitres namurois ont été sollicités et ont accepté. Ils ont reçu le programme et le règlement des JRJ.

Journées 1 à 9 : tous les renseignements concernant les absences, les indus et les compensations ont été transmis au trésorier.

Jean-Marie Collet : il souhaite qu'on officialise son souhait d'être déchargé de la trésorerie. Il souhaite changer de fonction. Le Président lui demande d'attendre la fin de la saison. Il accepte.

Michel Hastir : les stages se sont très bien déroulés et les entraînements continuent. Les membres sont invités à assister aux rencontres de la JRJ de ce dimanche à Belgrade et à Malonne.

Carine Dupuis : le classement du fair-play pour le 1^{er} tour sera finalisé ce mardi et sera transmis au Journal Vers l'Avenir pour parution. Il paraîtra également sur le site.

Michel Regnier : il désire des précisions sur la manière de sanctionner le non-respect de certaines règles lors des rencontres de JRJ. Il souhaite qu'une personne de référence soit désignée. Quelle sanction lors du non-respect de la défense individuelle ?

Guy Henquet : Il évoque la convocation à la réunion des 3 Comités du 7 janvier à 19h30. Michel Mesureur sera présent et représentera le CP. Y a-t-il des points à mettre à l'ordre du jour ? Mis à part le projet Mobistar, il n'y a pas de point à l'ordre du jour. Il demande à J. Nivarlet qu'on lui présente le PV du Conseil d'Administration où il fut acté que les frais de téléphone ne seraient plus remboursés s'ils émanaient d'un numéro hors contrat Mobistar.

Site : il demande à la secrétaire de penser à un moyen permettant à d'autres membres du CP de modifier le site quand elle est absente ou indisponible.

6. Divers :

La réunion du mois de mars se déroulera le 8 et non le 1^{er}.

Fin de la réunion à 22h00.

Prochaine réunion : Le lundi 1er février à 20.00 heures au local « Taverne 500 » à Jambes.

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du C.P. et d'invitation pour les autres membres de la Fédération.

Carine Dupuis - Guy Henquet